



ORGANISME
DE FORMATION-CFA

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES POUR VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION A LA FORMATION :

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION "ACCOMPAGNEMENT A LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE"

1. Photographie d'identité
2. Pièce d'identité (Carte national d'identité, passeport, permis de conduire) ou titre de séjour en cours de validité pour les nationalités hors UE.
3. Photocopie des diplômes de formations initiales et de formations sportives, notamment ceux pouvant donner des équivalences et/ou dispenses.
4. Curriculum Vitae
5. Photocopie de l'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou JAPD (**uniquement pour les moins de 25 ans**).
6. Photocopie de l'Attestation de recensement. (Obligatoire région AURA. Non obligatoire région BFC si JDC ou JAPD)
7. Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) (**à partir de 18 ans**), datant de l'année en cours. Vous pouvez le télécharger sur le site : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>.